

Epargne 2020

Voyez loin!



Taux
jusqu'à
4,6%

*Offre soumise à conditions



Hebdomadaire d'Informations #
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N° 0385 du 07 au 13 Avril 2020- Prix : 250 F CFA

**GRAND LOME/ RESTRICTIONS DANS
LES TRANSPORTS URBAINS :**

Le Gouvernement à l'écoute des populations

P.3



Gal Yark Damehame,
ministre de la Sécurité



Mme Zouréharou Tcha-Kondo épouse Kassah-Traoré,
Ministre des Infrastructures et des Transports

"En raison du **COVID 19**, votre journal **LE MEDIUM** paraîtra désormais et uniquement en version numérique ou PDF. Et ce jusqu'à nouvel ordre. Rendez-vous sur le site www.lemedium.info. RESTONS CHEZ NOUS !"

COVID-19/ DISCOURS DE FAURE
GNASSINGBÉ À LA NATION :

Une kyrielle de nouvelles mesures dans le cadre de la riposte

P.2



Le Président Faure Gnassingbé

POLITIQUE :

Agbéyomé Kodjo, de nouveau convoqué ce Jeudi matin au SCRIC



Gabriel Messan Agbéyomé Kodjo

P.6

PAPSON MOUTITE DANS DE BEAUX DRAPS :

L'artiste de la chanson déféré hier à la prison civile de Lomé

P.6



Papson Moutité

EmploiTogo.com

Des annonces, des offres d'emploi,
une banque de Cvs, des formations.
Journalemploi.com Tel 22 20 05 53

Météo du jour

Matin:
Partiellement couvert
33°C

Après-midi:
Partiellement couvert
26°C

EDITO

Etre humble !!!

Le succès dans toute vie humaine passe par l'humilité. L'humilité est une vertu qui doucement nous mène vers le mont du succès.

L'être humain, imbu de sa personne, de sa condition existentielle est perdu. Totalement perdu car il lui manque une chose essentielle.

Aveuglé volontaire ou par faute de son entourage, un entourage qui préfère le voir très aveuglé pour le manipuler à dessein, l'Homme est réduit à sa minuscule personne. L'Humilité lui fait défaut et l'amène à se croire très intelligent, très futé, très habile, bref très important par rapport à autrui. Or, ce dernier dans son ignorance et son manque d'humilité est enclin à toute sorte d'actes asociaux et rabaissants. Les yeux fermés par ce manque d'humilité, l'Homme se croit au-dessus de son prochain et va ainsi à sa déperdition.

Le plus grave, c'est lorsque dans son entourage immédiat, guidé par la cupidité et le profit, par un manque d'amour et une sorcellerie qui ne dit pas son nom, on refuse de dire ou de faire admettre à cet être humain qu'il va à la dérive. On préfère le tromper et le voir tomber bas. C'est très dommage.

Puisse l'humilité être notre domaine de définition.

Crédo TETTEH

COVID-19/ DISCOURS DE FAURE GNASSINGBÉ À LA NATION : Une kyrielle de nouvelles mesures dans le cadre de la riposte

Le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, s'est adressé le 1er avril dernier à la Nation. Un discours de Faure Gnassingbé qui est intervenu après que ce dernier, en bon responsable ait pris le temps de consulter les différents acteurs et surtout de laisser place à la concertation dans cette lutte contre le Coronavirus au Togo.

Appelant tout le peuple togolais à la mobilisation et à la pratique de la solidarité envers les plus vulnérables, le chef de l'Etat togolais a pris de nouvelles mesures dans le cadre de la riposte devant nous permettre de vaincre ce mal qui fait bien des ravages.

C'est dire que ces les mesures annoncées par Faure Gnassingbé ne sont pas le fruit de hasard. Mais bien des décisions muries ensemble avec le corps médical, les entreprises, les forces armées et la société civile afin justement de s'assurer que l'ensemble de ces décisions corresponde vraiment aux besoins spécifiques de notre pays.

Ainsi donc, des mesures sécuritaires, sanitaires, sociales et économiques ont été prises le 1er avril 2020 et s'ajoutent à celles déjà prises par le Gouvernement les 16, 20 et 21 mars 2020.

Mesures sécuritaires :

- Mise en place d'un couvre-



Le Président Faure Gnassingbé

feu à compter du 02 avril 2020 entre 20 heures et 6 heures du matin

- Création d'une force spéciale anti-pandémie composée de 5000 hommes

Mesures sanitaires :

- Etat d'urgence sanitaire pour une période de 3 mois
- Mise en place de laboratoires mobiles pour les dépistages à l'intérieur du pays

Mesures sociales :

- Lancement dans les prochains jours, d'un programme de transfert monétaires pour les plus vulnérables
- Gratuité de l'eau et de l'électricité pour les tranches sociales pour 3 mois

- Réajustement des horaires de travail des fonctionnaires de 9 heures à 16 heures

Mesures économiques :

- Ouverture d'une réflexion sur

la situation des jeunes entrepreneurs qui viennent de lancer leurs activités

- Mise en place des mesures spécifiques d'accompagnement pour soutenir la production agricole et assurer l'autosuffisance alimentaire

- Réflexion en cours avec le secteur privé en vue de l'adoption de mesures de soutien à la consommation, à la production et à la sauvegarde de l'emploi

- Etude par le gouvernement de la situation fiscale des entreprises, notamment celles qui sont les plus exposées aux conséquences de la crise

- Création d'un Fond National de solidarité et de relance économique de 400 milliards de francs CFA

Crédo TETTEH

TOGOSTARTUP.COM

Nous aidons les entrepreneurs à vendre ou à transmettre leurs entreprises à d'autres entrepreneurs. Vous allez prendre votre retraite, voyager, vendre votre fonds de commerce, nous sommes là pour vous trouver des repreneurs fiables.

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

EMPLOITOGO.COM

PUBLIER VOS OFFRES D'EMPLOI ET RECRUTER LE MEILLEUR CANDIDAT SUR EMPLOITOGO.COM

PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

Paiement par tmoney ou frooz

info@sogesti.net

MARCHESPUBLICESTOGO.COM

PUBLIER VOS APPELS D'OFFRES, VOS MARCHES PUBLICS -INSCRIPTION COMME PRESTATAIRE

PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

Paiement par tmoney ou frooz

info@sogesti.net

CORONA VIRUS

Qu'est-ce que le Corona Virus ?

Le corona virus est un virus qui est responsable d'une maladie respiratoire qui, peut aller d'un simple rhume à une pneumonie grave et mortelle. Son nom est dû à sa forme microscopique qui est en forme de couronne. Il est identifié pour la première fois en 2012 en Arabie Saoudite selon l'OMS.

Comment se manifeste le corona virus ?

37,5°
Fièvre
Toux
Problèmes respiratoires

Les bons gestes à adopter

- Appliquer le lavage systématique des mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique.
- Se couvrir la bouche ou le nez avec le pli du coude ou avec un mouchoir en cas de toux ou d'éternuement.
- Faire usage de mouchoirs en papier et les jeter immédiatement dans une poubelle fermée.

Les gestes à éviter

- Maintenir une distance d'au moins un mètre avec toute personne, en particulier si elle tousse, éternue ou font la fièvre.
- Bien cuire les aliments avant de les consommer.
- Eviter tout contact avec une personne présentant des symptômes de la grippe.
- Eviter de se toucher le visage.
- Eviter les poignées de mains et les accolades. Evitez le regroupement de personnes.
- Eviter de vous adosser aux murs des ascenseurs, tenir les barres d'appui d'escalier, de s'échanger les objets de travail

Attention aux FAKES NEWS !

La peau noire résiste au Corona Virus.
Le soleil protège contre le Corona Virus

Pour toute information contactez le numéro vert

SOGESTI REVENDEUR DES LOGICIELS SAGE

Nos consultants certifiés SAGE mettront leur expérience et leur savoir-faire à votre service pour vous accompagner dans tous vos projets. Du commercial, au consultant en passant par votre chef de projet dédié, vos interlocuteurs clés assurent l'installation, le paramétrage personnalisé, la formation, le support technique ainsi que la maintenance de votre système de gestion Sage.

Sage compta monoposte à partir 600 000

sage gescom à partir de 600 000

sage paie rh à partir de 800 000

Pour les installations et formations, merci de nous contacter

NOUS JOINDRE SOGESTI GROUP

139 RUE VANLARE FACE CSTT

Whatsapp : 91 06 88 07 - 96 12 04 24

info@sogesti.net



Récépissé

N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

Adresse :

893, rue 19 Saint Joseph

01 BP : 450 Lomé

Tél : +228 91538081

Courriel : lemedium2013@yahoo.fr

Maison de la Presse, Casier N° 78

N°RCCM : TG-LOM 2015A6516

NIF : 1000480972

N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur de la Publication :

CRÉDO ADJÉ K. TETTEH

Directeur de la Rédaction :

Ali SAMBA

Rédaction :

Crédo TETTEH

Ali SAMBA

Infographie : JPB

Crédit Photos: KEKERE Razak

Impression : ST Louis,

Doulassamé-LOME Tél : 22 22 10 45

Tirage : 2.500 exemplaires

Distribution: Dodo Abalo (90 97 52 56)

GRAND LOMÉ/RESTRICTIONS DANS LES TRANSPORTS URBAINS : Le Gouvernement à l'écoute des populations

Bien à l'écoute des populations et de ses couches composantes, le gouvernement a suspendu provisoirement dimanche soir, et ce jusqu'au 11 avril, l'application des mesures restrictives prises le 04 avril 2020 dans le domaine des transports urbains, notamment celles concernant les conducteurs de taxi-motos, appelés zémidjans dans le Grand Lomé.

Par Crédo TETTEH

"En attendant que les mesures d'accompagnement prises en vue de soutenir les différentes couches vulnérables et socioprofessionnelles concernées ne soient effectives, le gouvernement suspend jusqu'au 11 avril 2020 l'application des mesures précédemment annoncées le 04 avril concernant le secteur des transports urbains", souligne un communiqué du gouvernement lu sur les médias d'Etat et dont notre rédaction a reçu copie intégrale.

Une précédente décision prise le 04 avril dernier par les ministres des transports et de la sécurité, limite le nombre de passager à bord de la Sotral à 30, des passagers à bord des taxi-ville de 5 places à 3 passagers, plus le chauffeur...

Le texte interdisait formellement aux propriétaires d'engins à deux roues et aux tricycles de transporter des personnes, une manière d'interdire l'activité des zémidjans.

Selon nos informations des responsables des associations des conducteurs de taxi-motos ont approché les autorités en charge des transports et de la sécurité afin que des mesures d'accompagnement soient prises pour soulager les praticiens du secteur avant la mise en application d'une telle décision.

Une démarche a qui rapidement eu un écho favorable. Pour preuve, le gouvernement a décidé de suspendre provisoirement l'application de la décision en date du 04 avril 2020 et instruit ses services compétents afin que les mesures d'accompagnement soient effectives avant toutes nouvelles applications des décisions précédemment prises à partir du 12 avril prochain.

Il faut dire que cette décision



Général Damehame YARK, Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile



Mme Zouréhatou Tcha-Kondo épse Kassah-Traoré, Ministre des Infrastructures et des Transports

de restrictions des transports urbains dans le grand Lomé est consécutive des nombreux cas de contamination au virus recensés et surtout des mesures préventives envisagées par le gouvernement afin d'endiguer ce mal. Notons que les conducteurs de taxi-motos sont les plus exposés à ce virus et la promiscuité avec leurs passagers ou clients est un facteur indéniable de transmission du Covid19. Habituellement, la plupart des conducteurs de Taxi-motos sont en conflit avec les mesures d'hygiène élémentaires et constituent ainsi de potentielles courroies de transmission et sont eux-mêmes très exposés car les passagers ou clients qu'ils transportent peu-

vent également leur transmettre ce fâcheux virus. D'où l'urgente décision des autorités en charge des transports et de la sécurité d'arriver à ces mesures très strictes.

En parlant des conducteurs de taxi-motos, ce qui aurait également contribué à cette suspension provisoire des mesures prises le 04 avril, c'est le fait qu'un grand nombre de citoyens utilisent aussi les motos pour se déplacer et aller au travail. Ainsi donc, ils remorquent aussi des amis, membres de familles ou collègues.

Gageons que ce temps de suspension permette à tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre de cette décision de la

mieux juger et la contextualiser. Pourquoi ne pas concentrer dans un premier temps cette décision uniquement aux conducteurs de taxi-motos et continuer par sensibiliser les autres usagers des engins à deux roues. Précisons que pour les tricycles, cela ne pose aucun problème majeur l'application stricte des mesures édictées car le conducteur est sensé prendre des marchandises et non remorquer des passagers comme on en voit dans la circulation abusivement.

En rappel, le Togo a déjà enregistré 52 cas de coronavirus dont 27 cas actifs, 22 cas guéris et 3 morts, selon les chiffres officiels publiés hier **lundi**.

Republique Togolaise



TRAVAIL - LIBERTÉ - PATRIE

COMMUNIQUE DU GOUVERNEMENT

Dans le souci de mettre en œuvre toutes les mesures susceptibles d'éviter la propagation de la pandémie du coronavirus (COVID-19) dans notre pays et donc de mieux protéger la population contre cette pandémie destructrice, le Ministre des infrastructures et des transports et le Ministre de la sécurité et de la protection civile ont annoncé le 04 avril 2020 à l'attention des Sociétés de transports urbains de passagers et des syndicats des conducteurs routiers du Togo, certaines mesures restrictives en l'occurrence concernant le Grand Lomé (préfectures du Golfe et d'Agoè-Nyivé).

En attendant que les mesures d'accompagnement prises en vue de soutenir les différentes couches vulnérables et socioprofessionnelles concernées ne soient effectives, **le Gouvernement suspend jusqu'au 11 avril 2020 l'application des mesures précédemment annoncées le 04 avril concernant le secteur des transports urbains.**

Le Gouvernement compte sur le sacrifice citoyen de toute la population afin qu'ensemble nous puissions éradiquer la pandémie du COVID-19.

Fait à Lomé le 05 avril 2020

SIGNE

Le Gouvernement

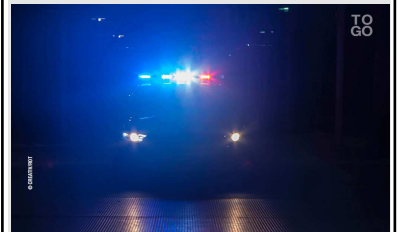
CITE OUA B.P. 1161 - Tél. : (+228) 22 61 06 05 - Fax. : (+228) 22 61 06 87.
Email. : primature_togo@yahoo.com

COMMUNIQUÉ

"Dans nos prochaines parutions, nous reviendrons sur le dossier Fucec/Togo et Coopec Solidarité avec de nouveaux développements."

Zozo

**POLITIQUE : LE GOUVERNEMENT NE TOLÈRE-
RAAUCUNE BAVURE**



Un couvre-feu est entré en vigueur jeudi de 20h à 6h dans le grand Lomé.

Une majorité de la population respecte scrupuleusement cette mesure, indique samedi soir le ministère de la Sécurité. Mais certains traînent encore dans les rues aux heures interdites sans motif valable.

Le ministère a eu écho de bavures et d'exactions commises par certains éléments des forces de défense et de sécurité appelées à faire respecter les décisions du gouvernement dont le couvre-feu.

"Il appelle les éléments des forces de défense et de sécurité à plus de professionnalisme et au respect des normes déontologiques (...). En tout état de cause, aucun cas de voies de fait sur un quelconque citoyen ne restera impuni", précise le communiqué.

Source : [@republicoftogo.com](https://twitter.com/republicoftogo)

POLITIQUE : CONVOCATION À LA GENDARMERIE



Le président du MPDD, Agbényomé Kodjo, sera entendu jeudi par le Service central de recherches et d'investigations criminelles (SCRIC) de la gendarmerie.

Lors de la première convocation, l'ancien candidat à la présidentielle s'était fait représenter par son avocat. Plusieurs charges pèsent sur député, désormais privé de son immunité parlementaire. Notamment, usage abusif des emblèmes et symboles du pays et atteinte à la sûreté de l'Etat.

Source : [@republicoftogo.com](https://twitter.com/republicoftogo)

SANTÉ : COVID : FAITES VOTRE PROPRE DIAGNOSTIC

Une appli baptisée 'TestTogo' vient d'être lancée qui permet de savoir, à partir des symptômes décrits dans une liste de questions, si on est porteur ou non du coronavirus.

Ce dispositif n'a rien de scientifique. Il se base sur les informations déjà connues par rapport au virus : fièvre, toux, difficultés respiratoires, contact avec un cas positif ...

Les promoteurs de l'appli et du site prennent soin d'indiquer que le résultat de l'auto-test ne constitue pas un avis médical. En cas de doute, il faut contacter un médecin ou le 111. Cet outil veut contribuer à couper la chaîne de transmission et identifier de manière précoce les facteurs susceptibles d'exposer au risque de contamination.

Source : [@republicoftogo.com](https://twitter.com/republicoftogo)

Zozo

FINANCES : LE FMI DÉCAISSE 131
MILLIONS DE DOLLARS



Le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a achevé vendredi la sixième et dernière revue des résultats économiques obtenus par le Togo dans le cadre d'un programme appuyé par un accord au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC). L'achèvement de la revue permet de décaisser environ 131,3 millions de dollars. Ce qui porte le total des décaissements au titre de l'accord à environ 336,4 millions.

L'accord triennal en faveur du Togo avait été approuvé en 2017. En achevant la sixième revue, le conseil d'administration a également approuvé la demande présentée par les autorités togolaises en vue d'une augmentation du niveau d'accès dans le cadre du programme afin de répondre aux besoins urgents de financement découlant des efforts et plans des autorités visant à contrôler la propagation du COVID-19 et atténuer son impact économique au Togo.

Le Togo a réalisé des progrès considérables en 2017-2019 dans le cadre du programme soutenu par le FMI, note l'institution.

Mais la reprise économique est entravée par la pandémie.

Les projections de croissance pour 2020 ont été sensiblement revues à la baisse. Le déficit budgétaire et le besoin de financement de la balance des paiements pourraient s'élargir considérablement en raison de la perte de recettes, de l'augmentation des dépenses de santé et de la baisse des exportations.

Source : @republicoftogo.com

ECONOMIE : URGENCE NATIONALE



Le monde entier s'arrache les gels hydroalcooliques, les masques chirurgicaux et dans une moindre mesure les gants.

Les prix flambent et les stocks sont limités; Il y a donc une urgence nationale.

Toutes les entreprises togolaises productrices ou importatrices de ces produits sont invitées à se signaler auprès du ministère du Commerce.

Les autorités souhaitent leur concours actif pour répondre à la forte demande du milieu hospitalier, des entreprises et des particuliers.

Source : @republicoftogo.com

ECONOMIE/FMI :

Grande incertitude sur les perspectives macroéconomiques du Togo

Il n'y a pas de doute que la survenance de la pandémie du coronavirus aura des impacts négatifs sur l'économie togolaise en 2020. Pour le FMI, la reprise économique qui s'était raffermie en 2019 va être entravée par la pandémie de COVID-19. L'institution annonce que les projections de croissance pour 2020 ont été sensiblement revues à la baisse. Le déficit budgétaire et le besoin de financement de la balance des paiements pourraient s'élargir considérablement en raison de la perte de recettes, de l'augmentation des dépenses de santé et de la baisse des exportations. " Les autorités prennent des mesures immédiates pour faire face aux implications humaines et économiques de la pandémie de COVID-19 tout en préservant les réalisations budgétaires durement obtenues pendant ces dernières années.

Par Koudjoukabalo

Et pourtant, l'année 2020 s'annonçait sous de bons auspices pour le pays avec une hausse du budget de 14% et une croissance projetée à 5,7%. Le FMI a indiqué que le Togo a réalisé des progrès considérables en 2017-2019 dans le cadre du programme soutenu par l'institution dans plu-



Sani Yaya, ministre de l'Economie et des Finances

sieurs domaines.

Durant la période 2017-2019, le Togo a respecté le critère de convergence de l'UEMOA d'un déficit budgétaire ne dépassant pas 3% du PIB. Pour 2020, le déficit budgétaire et le besoin de financement de la balance des paiements pourraient se creuser en raison des dépenses de santé supplémentaires et d'autres impacts du COVID-19 sur l'économie.

Néanmoins, la dette publique devrait continuer de baisser, fait observer le FMI, qui admet tout de même que les réformes structurelles liées à l'administration des recettes et à la gestion des finances publiques progressent.

Des progrès ont été achevés en matière de collecte des arriérés

d'impôts, de soumission en ligne des déclarations en douane et d'étapes vers la budgétisation des programmes.

Pour le FMI, Il sera important de mettre en œuvre les recommandations d'un outil récent de diagnostic et d'évaluation de l'administration fiscale, de combler les lacunes restantes dans les fonctions douanières essentielles, et de renforcer la mise en conformité volontaire afin d'assurer des revenus permanents solides. Il sera également essentiel de suivre les recommandations clés des évaluations de la gestion des investissements publics de 2016 et de 2019.

En outre, la poursuite d'une politique prudente en matière d'emprunt et le renforcement de

la capacité de gestion de la dette sont indispensables afin de préserver la viabilité de la dette.

" Le Togo a été l'un des pays les plus performants dans l'amélioration du climat des affaires ces dernières années indique le FMI. Il sera important de poursuivre ces réformes, notamment de renforcer la gouvernance, et de mettre en œuvre les mesures décrites dans le plan national de développement afin de soutenir une croissance forte et inclusive. Finaliser les réformes au niveau des deux banques publiques est primordial pour préserver la stabilité financière et éviter des risques au budget de l'État" a indiqué, M. Mitsuhiro Furusawa, directeur général adjoint et président par intérim du conseil d'administration.

Il faut rappeler que le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a achevé la sixième et dernière revue des résultats économiques obtenus par le Togo dans le cadre d'un programme appuyé par un accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC). L'achèvement de la revue permet de décaisser environ 131,3 millions de dollars, ce qui porte le total des décaissements au titre de l'accord à environ 336,4 millions de dollars.

ECONOMIE / CLIMAT DES AFFAIRES :

Les réformes dans quelques secteurs (suite)

Dans notre précédente parution, nous avons évoqué les réformes dans le cadre du climat des affaires. Nous écrivions qu'outre les réformes transversales telles l'adoption du nouveau code des investissements qui offre d'énormes avantages aux opérateurs économiques, plusieurs indicateurs ont fait l'objet de réformes majeures au cours de ces derniers mois.

Il s'agit de l'exécution des contrats qui vise à garantir la sécurité juridique de l'investissement, le paiement des taxes et impôts marqué par la simplification des impôts (suppression d'une dizaine d'impôts) et la promotion de la transparence ; l'accès à l'énergie qui comprend, outre le volet raccordement à coût réduit, le remboursement des avances sur consommation et d'autres mesures sociales à l'endroit des populations ; le foncier avec l'opérationnalisation complète du guichet foncier unique, le dispositif de dépôt de plainte pour les usagers, ainsi que la numérisation des plans cadastraux de Lomé ; le commerce transfrontalier, avec à la clé, la dématérialisation de toutes les procédures douanières, fer de lance des activités portuaires.



Mme Sandra Ablamba Johnson

Dans la présente publication, nous poursuivons le développement des réformes.

Transfert de propriété

Premier pays de la sous-région en matière de transfert de propriété, le pays a poursuivi ses chantiers en implémentant les réformes ci-après ; La réduction des délais d'obtention des états descriptifs qui s'établissent en moyenne à 05 heures (voir les références et statistiques en ligne <http://www.dadc.gouv.tg/index.php/statistiques-des-etats-descriptifs.html>) contre 48h et plus, ceci, suite à la réorganisation des heu-

res de dépôt et de retrait fixées comme suit : Heure de dépôt : 08H00 à 12H00 ; Heure de retrait : 14H30 à 17H30.

De plus, en vue de répondre aux préoccupations de la population dans ledit secteur vital pour l'économie, il est mis en place un mécanisme indépendant de plaintes foncières sur le site officiel du C a d a s t r e . <http://www.dadc.gouv.tg/>

Les plaintes peuvent concerner : le retard du dossier, le refus d'enrôler le dossier, le mauvais accueil, l'absence d'informations de suivi, la mauvaise qualité de service, la livraison du document,

le refus de délivrer les documents fonciers, les comportements indésirables.

Le Directeur de l'Audit Interne et de l'Assurance Qualité est la personne en charge de la réception des plaintes qui, l'affecte dès réception à la section plaintes foncières de la Division de l'Assurance Qualité qui dispose d'un délai de 48 heures pour donner suite à la plainte.

Enfin, dans l'optique d'évoluer vers la dématérialisation des prestations en matière foncière, il est mis en place, une plateforme dénommée " e-foncier ".

Ainsi donc, les usagers peuvent obtenir pour un premier temps, les services tels les demandes en ligne de copie d'états descriptifs de renseignements et de mutations totales via ladite plateforme (<http://foncier.otr.tg/user/login>), dédiée à cet effet. Le procédé en ligne permet de disposer des informations sur l'historique des titres de propriété (ventes, hypothèques, radiation etc.), et d'effectuer le paiement électronique des frais de dossier via les 6 banques couvertes par l'OTR ou mobile par Flooz et Tmoney.

A suivre...

POLITIQUE / LUTTE CONTRE LE COVID-19 :

Faure Gnassingbé rassure

Selon le décompte officiel des **Smalades du coronavirus** Huit (8) nouveaux patients ont été testés positifs à la date du 6 Avril 2020. Il s'agit d'une femme de 25 ans, Française résidant à Lomé, revenue de Paris le 17 mars, d'une femme de 26 ans, Togolaise résidant à Lomé, revenue de Paris le 18 mars, d'un homme de 41 ans, Togolais résidant à Sokodé ayant eu contact avec les personnes citées plus haut, d'une femme de 60 ans, Togolaise résidant à Lomé, ayant eu contact avec les personnes positives résidant à Sokodé. En plus 4 personnes de nationalité américaine vivant dans la ville de Sokodé ont été testées positives. Les autorités annoncent aussi la guérison de deux (2) patients portant désormais le nombre de patients guéris à 22.

Par Ali SAMBA

Comme on peut le constater, le nombre des personnes atteintes du Covid-19 ne cesse de progresser. Mais ce qui est rassurant, c'est l'attitude des gouvernants, le Président de la République en tête. Dans son message à la nation sur la situation, Faure Gnassingbé a rassuré qu'il mènera la bataille



Atcholi Aklesso, Secrétaire Exécutif de UNIR

contre le Coronavirus avec le peuple et qu'ils le gagneront ensemble. " J'ai instruit le gouvernement de renforcer les moyens de ces structures pour faire face à la situation. Nous avons reçu des équipements de protection et des tests de dépistage aux normes de l'Organisation mondiale de la santé pour augmenter notre capacité opérationnelle à Lomé et à l'intérieur du pays. Toute personne présentant des symptômes du Coronavirus peut ainsi se faire dépister de manière totalement confidentielle, rapide et surtout gratuite ", a dit Faure Gnassingbé. Et c'est encourageant.

Cette assurance affichée par le chef de l'Etat qui demande au Togolais de ne pas baisser les bras et de faire confiance aux autorités quant à la lutte contre le Covid-19. On se rappelle de l'invitation du Premier Ministre aux Togolais de ne pas céder à la panique à l'annonce du premier cas. Pour le gouvernement, la stratégie est d'inten-



Le Président Faure Gnassingbé

sifier la surveillance et les tests en laboratoire de sorte que les porteurs du virus puissent être rapidement identifiés et pris en charge de manière adéquate afin de rompre la chaîne de transmission car la pandémie du coronavirus impose des défis exceptionnels, d'immenses sacrifices au Togo. " Elle appelle à prendre de nouvelles mesures et des dispositions courageuses pour protéger nos vaillantes populations ", a dit Faure Gnassingbé pour qui la pandémie du Covid 19 est un défi sanitaire

les plus démunis d'entre nous, les plus faibles, les plus défavorisés. Aucun Togolais ne sera laissé pour compte dans cette bataille que nous engageons ensemble. Pour financer toutes ces mesures socio-économiques, j'annonce la création d'un Fonds National de solidarité et de relance économique de 400 milliards de francs CFA. Ce fonds sera alimenté par l'apport du gouvernement, les mobilisations auprès des partenaires internationaux, du secteur privé national et international et de toutes les bonnes volontés ", a dit Faure Gnassingbé.

Hommage du Président de la République aux femmes et aux hommes, médecins, scientifiques, journalistes, acteurs politiques et de la société civile, députés, élus locaux, autorités traditionnelles, artistes, forces de défense et de sécurité, religieux qui œuvrent inlassablement pour que le Togo sorte victorieux de cette épreuve qui convie l'ensemble de la population au respect strict des dispositions prises dans leur intérêt.

Faure Gnassingbé est convaincu que le Togo gagnera cette bataille, comme d'autres pays, en étant disciplinés et responsables. " Nous devons faire front contre le coronavirus, car notre salut en dépend. Notre force réside dans l'anticipation et la prise de décisions, de mesures et de dispositions énergiques afin d'endiguer la propagation de la pandémie. J'ai la ferme conviction que nous gagnerons aussi vite que possible cette lutte si nous mettons en avant la grande maturité qui nous caractérise et dont nous avons toujours fait preuve. La dignité, la discipline et le courage démontrés constituent les marques incontestables de

TO
GO

notre pays, une Nation déterminée et prête à relever les grands défis pour un futur de prospérité et de progrès " a dit Faure Gnassingbé.

UNIR en soutien

Dans une déclaration rendue publique, le parti UNIR a salué l'investissement personnel et constant du chef de l'Etat, sa sagesse et son pragmatisme dans la conduite dans la lutte contre la pandémie du Covid-19 depuis la découverte du premier cas de la maladie au Togo. Unir exprime sa gratitude pour toutes ces initiatives et actions visant à garantir la bonne santé et le bien être des Togolais d'une part, et, d'autre part ; pour les importantes mesures prises en faveur des populations, en particuliers à l'endroit des plus défavorisées. " Pour que cet engagement fort du chef de l'Etat se solde par une victoire collective sur ce fléau dévastateur, le parti UNIR invite tous les Togolais à rester unis, solidaires et mobilisés aux côtés du gouvernement et résolument déterminés à lutter avec rigueur et discipline par tous les moyens appropriés, chacun à son niveau pour éradiquer le plus rapidement possible cette pandémie " indique un communiqué de UNIR.

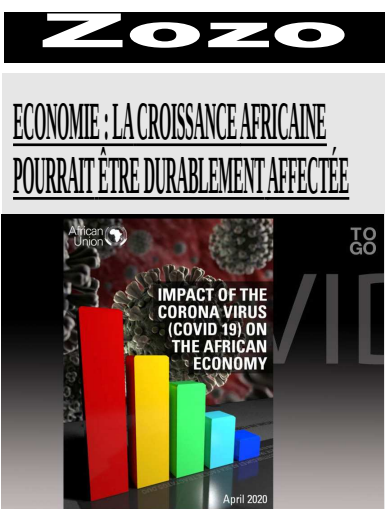
A l'endroit du personnel soignant, UNIR le félicite et pour son engagement, abnégation et patriotisme. Il en est de même pour les forces de l'ordre et de sécurité, les chercheurs, les hommes politiques et tous les acteurs de la société civile qui se mobilisent et se sacrifient pour dans ce combat contre le Covid-19.

UNIR invite les Togolais et toutes les personnes qui vivent sur le territoire national à prendre conscience de la réalité, de la virulence et de la gravité de la pandémie et à respecter scrupuleusement toutes les consignes concernant les gestes barrières.

Ainsi, les Togolais ne doivent pas oublier de se laver les mains régulièrement avec de l'eau et du savon ou les désinfecter avec du gel hydro-alcoolique, tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le pli de son coude, saluer sans se toucher sans se serrer la main et éviter les embrassades, rester à distance d'au moins 1 mètre des autres, ne pas se toucher ni les yeux, le nez ou la bouche, et porter un **masque**.



lemedium2013@yahoo.fr



ECONOMIE : LA CROISSANCE AFRICAINE POURRAIT ÊTRE DURABLEMENT AFFECTÉE

La crise du Covid-19 affecte l'économie mondiale et celle de l'Afrique. Certains secteurs clés connaissent déjà un ralentissement en raison de la pandémie. Le tourisme, le transport aérien et le secteur pétrolier sont directement touchés. Cependant, les impacts visibles ne sont attendus que dans plusieurs mois en fonction de la durée de la pandémie sur le continent africain. L'Union africaine vient de publier un rapport élaboré sur la base d'hypothèses en tenant compte des contraintes économiques, démographiques et sociales. L'analyse porte sur les effets possibles sur les services, l'industrie, l'emploi, la sécurité ... Même si les pays africains sont relativement moins touchés que d'autres régions du monde, les retombées peuvent conduire à un ralentissement général de l'activité économique.

En effet, la forte dépendance des économies africaines vis-à-vis des économies étrangères laisse supposer des retombées économiques négatives pour le continent, évaluée à une perte moyenne de 1,5 point sur la croissance en 2020. L'Afrique a toujours été très exposée aux chocs extérieurs, rappelle l'UA.

Source : @republicoftogo.com

POLITIQUE : TRANSPORTS URBAINS : MORATOIRE JUSQU'AU 11 AVRIL



Le gouvernement suspend jusqu'au 11 avril l'application des mesures précédemment annoncées concernant le secteur des transports urbains, indique dimanche soir un communiqué des autorités.

Cela signifie que les taxis-motos, les taxis et les minibus peuvent temporairement reprendre une activité normale en attendant la mise en œuvre de mesures d'accompagnement. Cette décision concerne le Grand Lomé.

Les zémédians (motos-taxis) veulent bien envisager une limitation de leur activité en raison du coronavirus, à condition d'obtenir des compensations financières.

Source : @republicoftogo.com

Zozo

SANTÉ : PLUSIEURS DRIVE-TEST INSTALLÉS DANS LA CAPITALE



Les autorités sanitaires ont installé dans plusieurs quartiers de Lomé des drive-test.

Les tests au covid-19 sont réalisés sans que les automobilistes ou leurs passagers n'aient besoin de descendre du véhicule.

Ces dépistages sont réservés à ceux qui présentent déjà des symptômes importants ou qui achèvent leur quarantaine.

Les résultats sont transmis sous 48h par SMS en cas de positivité au virus. Cette campagne est totalement gratuite.

Source : @republicoftogo.com

POLITIQUE : 'COURAGE ET SENS DES RESPONSABILITÉS'



L'Union syndicale des conducteurs de taxi-motos (USYNCTAT) a salué lundi la décision du gouvernement de revenir sur l'interdiction des zémidjans dans le Grand Lomé.

'Nous saluons cette décision et remercions les autorités pour leur courage et leur sens des responsabilités', a déclaré François Komlanvi Agbo, l'un des responsables de ce syndicat.

Le gouvernement a suspendu jusqu'au 11 avril l'application des mesures concernant le secteur des transports urbains.

Ce moratoire devrait permettre de poursuivre les discussions pour étudier des mesures d'accompagnement.

Les Zem veulent bien réduire ou cesser de travailler à condition de recevoir des compensations financières.

Le Togo compte 500.000 conducteurs de taxis-motos, dont 60.000 rien que pour Lomé.

Le transport des passagers sur les motos contribue à la propagation du coronavirus.

C'est une préoccupation pour les autorités sanitaires.

Source : @republicoftogo.com

POLITIQUE :

Agbéyomé Kodjo, de nouveau convoqué ce jeudi matin au SCRIC

Convoqué le mercredi dernier par le SCRIC de la Gendarmerie Nationale, Agbéyomé Kodjo s'était fait représenter par son avocat au motif qu'il serait gravement malade.

Par Crédo TETTEH

C'est dans le cadre d'une nécessité d'enquête judiciaire que le député président du

Agbéyomé Kodjo se présentera-t-il cette fois-ci ?

C'est la grande interrogation dès la signification de l'ordre de convocation hier par exploit d'huissier de justice à Agbéyomé Kodjo. Aura-t-il encore l'excuse d'envoyer son Avocat le représenter avec le même motif sans autre réaction du SCRIC de la Gendarmerie Nationale et de la justice ? Il nous en souvient que

avec le feu et que le feu brûle et consomme..

Rappelons que c'est depuis la fin du processus électoral du 22 février 2020, que le candidat malheureux de la dynamique Mgr Kpodzro est entré en mode contestation et résistance. Ne cessant de multiplier les actions malencontreuses pour "réclamer" une prétendue victoire en commettant beaucoup d'erreurs qui

assurément le plombent au jour le jour.

Et politiquement aujourd'hui, Agbéyomé Kodjo est dans de beaux draps. Il doit à tout moment faire face à la justice. Pour répondre d'un certain nombre d'actes irrévérencieux et illogiques qu'il a commis et fait commettre par ses soutiens et sympathisants.



Gabriel Messan Agbéyomé Kodjo

MPDD fait l'objet de convocation par la gendarmerie nationale sur réquisition du Procureur de la République en vue de l'entendre sur des charges assez graves retenues contre lui par le Parquet. Une nouvelle convocation lui a été notifiée hier lundi par le SCRIC pour se présenter dans ses locaux le jeudi prochain à 9 heures précises.

l'ancien Premier Ministre avait affirmé sa disponibilité à répondre à toute sollicitation de la justice pour la manifestation de la vérité eu égard à tout ce qui lui reproché et lui a valu il y a quelques semaines la levée de son immunité parlementaire.

Dans notre précédente parution, nous écrivions que le député Agbéyomé Kodjo joue trop

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
ET DES ANCIENS COMBATTANTS
GENDARMERIE NATIONALE
SERVICE CENTRAL DE RECHERCHES
ET D'INVESTIGATIONS CRIMINELLES
Tél : 22 21 33 37 / 22 22 21 27

REPUBLICQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

N° 002 / SCRIC

INVITATION

Pour les nécessités d'une enquête :

JUDICIAIRE :

(Réquisitions N°1594/PR/2020 aux fins d'ouverture d'une enquête judiciaire du 24 mars 2020 du Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé)

Le Chef du Service Central de Recherches et d'Investigations Criminelles de la Gendarmerie Nationale, invite :

M. Gabriel Messan Agbéyomé KODJO
Profession : Député à l'Assemblée Nationale
Demeurant à : Lomé, quartier Tokoin-Forever
A se présenter : le jeudi 09 avril 2020
A 09 Heures 00 Minutes

Muni (e) de la présente invitation.

S'adresser au Commandant du SCRIC de la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale (derrière la COUR D'APPEL d'Agoè-Cacavéli).

Lomé, le 06 avril 2020

PAPSON MOUTITE DANS DE BEAUX DRAPS :

L'artiste de la chanson déferé hier à la prison civile de Lomé

Arrêté le samedi 04 avril dernier et gardé à vue dans les locaux de la brigade anti-gang de Lomé, Papson Moutité fait face à de nombreuses et graves plaintes retenues contre lui. Il serait reproché au patron de la structure Chan Mou, selon nos confrères d'atlanticinfos.com, d'avoir posé des actes délictueux et de violences sur des filles avec qui il collaborait.

Gardé à vue, un de ses collaborateurs se présentant comme coordinateur de la structure Chan Mou de Papson Moutité s'était permis gaillardement de menacer de mort et de représailles sous le couvert de l'anonymat et au téléphone (avec le numéro 92 59 78 08) notre confrère Ayi Atayi, responsable du site d'informations Atlanticinfos.com allant jusqu'à prétexter que son patron Papson Moutité serait en soins



Papson Moutité

intensifs chez lui à la maison alors que le monsieur était gardé à vue à la brigade anti-gang de Lomé.

Pour nos confrères de miabetogactu.com qui a également suivi de près ce dossier, il est reproché à Papson Moutité le viol collectif assorti de violences, sodomie et tournage de films pornographiques.

Selon toujours nos confrères, l'artiste Papson Moutité aurait défié la justice togolaise et nargué ses victimes qui ont porté plainte. " ... Ainsi Papson

Moutité, " l'intouchable ", dira par la suite, selon nos informations, qu'il a pu échapper à la justice pour le fait qu'il soit l'ami personnel du chef de l'Etat.

D'ailleurs, il aime dire à qui veut l'entendre qu'il est très craint par le Procureur de la République et l'ensemble de ses Substituts du fait de son statut d'ami personnel du chef de l'Etat Faure Gnassingbé " avait écrit nos confrères de miabutogactu.com.

A suivre...

Crédo TETTEH

CORONAVIRUS
Les nouvelles mesures relevant du secteur du transport routier

ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE

Le **port de bavette** pour tous les **chauffeurs ainsi que les passagers.**

www.covid19.gouv.tg



Ouagadougou, le 19 Mars 2020

**AVIS DE CONVOCATION AUX ACTIONNAIRES DE CORIS
BANK INTERNATIONAL TOGO (CBI-TOGO SA)**

Tous les actionnaires de **Coris Bank International Togo (CBI-TOGO SA)** sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le Mercredi 08 **Avril 2020 à 15 heures** au siège social de ladite société sis Boulevard du 13 janvier, Quartier Béniglato BP 4032 à Lomé (TOGO) afin de délibérer sur le projet de l'ordre du jour ci-après :

Point 1 : Examen des comptes et approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019 ;

- lecture du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire ;
- lecture du rapport général et des rapports spéciaux des commissaires aux comptes et approbation des conventions règlementées

Point 2 : Quitus aux Administrateurs et décharge aux Commissaires aux Comptes ;

Point 3 : Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2019 ;

Point 4 : Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes ;

Point 5 : Fixation des honoraires des commissaires aux comptes ;

Point 6 : Nomination d'un Administrateur indépendant ;

Point 7 : Fixation des indemnités des Administrateurs et des membres du Conseil de Conformité Interne ;

Point 8 : Vote des résolutions.

Les documents relatifs à ladite Assemblée Générale Ordinaire seront disponibles pour consultation par les actionnaires auprès du secrétariat de Coris Bank International Togo SA à partir du 23 Mars 2020.

Tout actionnaire pourra participer personnellement à l'Assemblée Générale ou s'y faire représenter par un mandataire de son choix.

Le Président du Conseil d'Administration

Talkaye ROMBA

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lomé, le 3 avril 2020

PRÉVENTION COVID-19 RÉAMÉNAGEMENT TEMPORAIRE DES HORAIRES D'OUVERTURE

GTA Assurances Vie, filiale du Groupe Banque Centrale Populaire (BCP) du Maroc, a procédé au réaménagement de ses horaires depuis le mercredi 02 avril 2020. Par conséquent, le siège et les agences sont désormais ouverts du lundi au vendredi, de 08H00 à 15H00.

Ce réaménagement fait suite aux recommandations émanant des plus hautes autorités de la République du Togo.

GTA Assurances Vie assure la continuité du service dans le strict respect des mesures sanitaires mises en place dans toutes ses agences (utilisation de gel désinfectant à l'entrée, limitation du nombre de personnes présentes à la fois dans l'agence, distance d'au moins 1 mètre...).

Néanmoins, compte tenu des circonstances actuelles, GTA Assurances Vie vous invite à privilégier son service de paiement électronique via TMONEY pour le règlement de vos primes. Aussi afin de limiter vos déplacements, vous pouvez joindre les différentes agences de GTA Assurances Vie aux horaires d'ouverture habituels, via les contacts téléphoniques ci-après :

- +228 22 21 93 75
- +228 22 21 93 76
- +228 22 21 93 77
- +228 22 21 93 78

En vous remerciant de votre compréhension et votre confiance, nous vous assurons de notre engagement et de notre mobilisation pour vous accompagner au mieux.

À PROPOS DE GTA ASSURANCES VIE : Acteur de premier plan du marché Togolais de l'assurance, GTA Assurances Vie fournit depuis plus de 18 ans, une gamme complète de produits d'assurance vie tant aux particuliers qu'aux entreprises.

GTA Assurances Vie est filiale du groupe Banque Centrale Populaire (BCP) du Maroc, présent dans la zone UEMOA à travers les réseaux bancaires Banque Atlantique et BIA NIGER, les filiales spécialisées à savoir Banque d'Affaires (Atlantique Finance), Gestion d'actifs (Atlantic Asset Management), Assurances (Atlantique Assurances et Atlantique Assurance Vie en Côte d'Ivoire, GTA Assurances et GTA Assurances Vie au Togo).